

## Entretien limite de propriete

Par pivi, le 15/06/2009 à 07:21

## Bonjour,

Nous sommes proprietaire d'une maison avec terrain. Ce terrain est disposé en "restanques" (murets de pierres seches). La restanque en limite de terrain avec notre voisin d'en dessous s'ecroule en partie. Il nous demande de faire les travaux necessaires. Nous voulons bien les faire mais ce mur est envahi par une vegetation (lierre) débordante qui (a notre avis) a cause les degats au mur. Qui doit faire les travaux? Qui doit s'occuper de la vegetation? Merci de votre réponse.